

**Editorial****La formation, pour les jeunes et l'emploi**

A la veille d'une année 2011 marquée par de multiples débats sur le domaine de la formation, la recherche et l'innovation, il est nécessaire de rappeler que la Suisse de l'éducation c'est d'abord une Suisse de la jeunesse et une Suisse de l'emploi. En matière de jeunesse, la démographie parle contre nous. Les jeunes en âge d'être formés seront moins nombreux, alors que des pénuries de personnel s'annoncent dans tous les secteurs: ingénieurs, enseignants, médecins, personnel soignant, informaticiens...

En matière d'emploi, un fait: même pendant la crise et avec un marché intérieur malmené, les postes vacants ont été occupés grâce à l'apport de personnel étranger hautement qualifié. Deux tiers des migrants actuels sont détenteurs d'un diplôme tertiaire.

Ces éclairages nous amènent à un constat: toute discussion sur le nombre d'étudiants étrangers, sur l'introduction de numerus clausus ou de procédures de sélection, ou encore sur l'augmentation des taxes d'études n'a de sens que si elle est intégrée dans une réflexion globale. L'évolution du nombre des étudiants et le marché de l'emploi sont deux éléments-clés de l'évolution sociale et économique du pays. Ils doivent nous servir pour construire nos stratégies pour l'avenir de la formation. Sans quoi nos visions se limiteront à de la sculpture sur nuages.

**Josiane Aubert, conseillère nationale,**  
vice-présidente du Team politique Future

**Formation, recherche et innovation****L'année 2012 commence déjà en 2011!**

Le Conseil fédéral a publié le 3 décembre 2010 le Message sur la formation, la recherche et l'innovation (FRI) 2012. Un message de transition avant le «grand» message 2013-2016. Mais cette année 2012 est essentielle. Ce sont les discussions sur le message 2012 qui détermineront le plancher des engagements financiers pour les années 2013 à 2016 (voir graphique à la page 2).

Le Conseil fédéral a publié le vendredi 3 décembre 2010 le Message sur la formation, la recherche et l'innovation (FRI) pour l'année 2012. Ce message est qualifié de transitoire car il a été retardé d'une année pour être en phase avec la Législature 2012-2015. Le gouvernement entend prolonger les deux lignes d'actions qui ont prévalu pour la présente période: assurer et améliorer de façon durable la qualité de l'enseignement et accroître la compétitivité et la croissance dans le domaine de la recherche et de l'innovation.

**Des positions de pointe...**

Le Conseil fédéral reconnaît l'excellence des hautes écoles. Il note avec fierté que la place suisse de la recherche et de l'innovation est performante. Il remarque que le retour sur investissement dans le cadre de la participation au 7<sup>e</sup> programme-cadre de recherche de l'Union européenne (UE) est de 160%. La Suisse reçoit 4% des subventions alors qu'elle contribue au financement des programmes à hauteur de 2,5%. Compétitivité et innovation propulsent la Suisse de la recherche et de la formation au sommet des plus prestigieuses évaluations mondiales.

**... mais des investissements stagneants**  
Cette excellence ne sera pas dopée par les moyens envisagés pour 2012. Le montant total demandé est de 5,1 milliards. La croissance moyenne des moyens pour les écoles polytechniques fédérales et les subventions aux universités cantonales

*suite à la page 2*

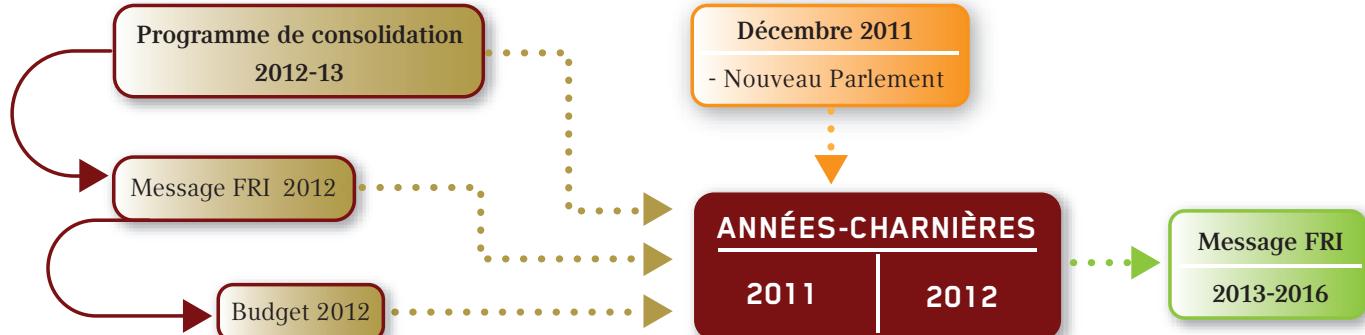
**Les deux missions de la Confédération**

«Il y aurait beaucoup à dire sur le Message FRI 2012. De mon point de vue, deux points sont très importants. D'une part il ne faut pas considérer que ce message annuel est isolé: la croissance moyenne des crédits FRI entre 2007 et 2012 s'élève à 5,3%. Même si l'augmentation paraît peu élevée pour 2012, notamment à cause du Programme de consolidation, la formation, la recherche et l'innovation restent une priorité importante pour la Confédération.

On peut d'autre part avoir des divergences sur la répartition des moyens, mais il faut se souvenir que la Confédération assume une double obligation. Elle doit assurer les tâches pour lesquelles elle porte seule la responsabilité et elle doit être un partenaire fiable pour les cantons. Un compromis entre ces deux objectifs est nécessaire.»

**Mauro dell'Ambrogio, secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche**

Suite de la page 1



Graphique: les décisions sur le budget 2011, le Programme de consolidation 2012-2013, le Message FRI 2012 et le budget 2012 auront un impact sur le domaine formation, recherche, innovation (FRI) jusqu'en 2020.

est cependant basse (1,3% à 1,6%). Ces engagements ne permettent ni d'assumer les coûts liés à l'accroissement des étudiants, ni de couvrir les dépenses liées au renchérissement des salaires. De facto, il s'agit d'un désinvestissement et les responsables des hautes écoles n'ont d'autres choix que de réduire la voilure de leurs grands projets de recherche. Le Gouvernement tente bien de préciser que la situation pourrait changer dans le message 2013-2016. De nouvelles lignes directrices, de nouveaux objectifs et des mesures pourront être soumises au Parlement pour cette période, écrit-il ainsi.

**Les priorités sont pourtant connues**  
L'année 2012 est une année perdue pour le domaine FRI. Les recteurs des hautes écoles universitaires et spécialisées, les présidents et le Conseil des EPF, le Fonds national suisse et les Académies suisses des sciences ont pourtant «fait leurs devoirs» en préparant la planification pluriannuelle 2012-2016 demandée par la Confédération. Ils se sont même coordonnés pour définir quatre priorités nationales explicites:

1. des conditions-cadres attractives pour la relève scientifique,

2. des investissements dans les grandes infrastructures de recherche,
3. l'accroissement des synergies avec les programmes européens,
4. le transfert de connaissances et de technologies.

Las. Avec une année de transition, la mise en œuvre de cette vision nationale attendra jusqu'en 2013. Et elle ne pourra se réaliser que si les gardiens de l'austérité financière comprennent que le développement du domaine FRI profite directement à la croissance économique de notre pays. (CC)

## SMS

### Hausse des demandes d'encouragement au FNS

Les demandes d'encouragement déposées au Fonds national suisse (FNS) croissant plus vite que les subventions fédérales, le FNS a pu financer cette année seulement 38% des subventions requises. C'est ce qu'indiquent les chiffres provisoires, publiés après que la plupart des moyens à disposition ont été attribués. Le taux de réussite a chuté à un plus bas historique: à 49%, il se situe pour la première fois en-dessous de la barre des 50%. Comme la qualité des requêtes est restée

inchangée, le FNS s'est vu obligé de refuser davantage de projets de grande qualité.

### Des moyens supplémentaires pour SwissFEL et Blue Brain

Le Conseil des EPF a décidé d'investir 25 millions de francs issus de ses ressources propres dans les grands projets de recherche SwissFEL de l'Institut Paul Scherrer (PSI) et Blue Brain de l'EPFL. Les grands projets de recherche sont une des priorités de la planification pluriannuelle du Conseil des EPF. Il demande

dans ce document une croissance annuelle des subventions fédérales de 6% de 2012 à 2016.

### Uniformisation de l'admission dans les hautes écoles spécialisées

Un rapport du Conseil fédéral demande aux hautes écoles spécialisées (HES) d'harmoniser leurs pratiques d'admission aux études de bachelor. Des exigences uniformes sur l'année de pratique professionnelle que doivent effectuer les titulaires d'une maturité gymnasiale avant d'entreprendre leurs études sont notamment

nécessaires. Dans l'ensemble, les pratiques d'admission des hautes écoles satisfont aux dispositions de la loi fédérale, selon le rapport. Ce dernier fait suite à un postulat (08.3272) de la conseillère nationale Brigitte Häberli-Koller (PLR, Les libéraux-radicaux).

#### **Programme de recherche commun entre Harvard et l'EPFL**

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et la Harvard Medical School (USA) ont lancé un programme de recherche commun dans le domaine des neurosciences. Il met en commun les développements d'appareils à l'EPFL et les tests cliniques à Harvard. Le programme

doit contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques.

#### **Oui à l'initiative sur la qualité de vie des personnes âgées**

Le Conseil fédéral a approuvé un accord permettant la participation de la Suisse au programme européen de recherche Assistance à l'autonomie à domicile (AAD). Ce programme soutient des projets de recherche qui visent l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées. Les hautes écoles, les instituts de recherche et les PME suisses peuvent ainsi avoir accès à des coopérations, des subventions et des marchés internationaux. La Suisse

peut participer à ce programme car elle est associée au 7<sup>e</sup> programme-cadre de recherche de l'UE.

#### **Le Conseil fédéral nomme les nouveaux membres de la CTI**

Le Conseil fédéral a nommé les 58 nouveaux membres de l'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI) et approuvé son nouveau règlement interne. La CTI entrera en fonction dans sa nouvelle forme au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Elle est devenue une commission extraparlementaire indépendante de l'administration fédérale avec la révision partielle de la Loi sur la recherche, adoptée par le Parlement en 2009.

## **news**

Tâches de l'Etat

### **La population veut plus d'argent pour la formation**

Un sondage représentatif mené pour le compte d'economiesuisse montre que 40% des citoyens souhaitent une hausse des dépenses en faveur de la formation. Le soutien à un engagement financier de l'Etat plus important ne s'observe dans aucun autre domaine. Un tiers des sondés veut en outre que l'Etat investisse davantage dans la recherche. La majorité de la population souhaite à l'inverse économiser dans le domaine de l'asile, dans les salaires des employés de l'administration ainsi que dans l'armée. Ces préoccupations contrastent avec la réalité de l'exécutif. Tandis qu'un conseiller fédéral s'engage presque exclusivement pour les besoins de l'armée, il n'existe pas de département unique pour le domaine de la formation et de la recherche, jugé comme prioritaire par la population.

Programme de consolidation

### **Y aura-t-il moins de coupes pour les universités?**

Le Conseil fédéral va demander au Parlement de renoncer aux coupes dans les contributions liées à des projets pour les universités cantonales. Ces coupes sont prévues dans le cadre du programme de consolidation 2012/13 (PCO), à hauteur de 27 millions de francs. Cette relative bonne nouvelle a été décidée par le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux le 9 novembre 2010: les cantons se sont engagés à soutenir le PCO tandis que Berne va augmenter durablement sa participation à la nouvelle péréquation financière de 112 millions de francs. Les cantons ont en outre exigé que la Confédération renonce à des coupes touchant les universités. Au total, la Confédération prévoit de couper dans le cadre du PCO entre 2011 et 2013 un demi-milliard dans la formation, la recherche et l'innovation (FRI).

#### **Impressum**

Münstergasse 64/66  
3011 Berne  
tél. 031 351 88 46  
fax 031 351 88 47  
[www.reseau-future.ch](http://www.reseau-future.ch)

© Réseau FUTURE 2010

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Le réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques dans le but d'accroître le soutien à la formation, à la recherche et à l'innovation ainsi que de stimuler le dialogue entre la science et la politique.

#### **Actualités sur le site de FUTURE**

Sur le site web [www.reseau-future.ch](http://www.reseau-future.ch), vous trouverez des informations actuelles sur la recherche, formation et l'innovation.